



## REMUNERATION

Vos élus demandent :

- ◆ de mieux distinguer la révision de salaire liée à l'égalité H/F de l'augmentation classique et de bien le préciser aux collaborateurs concernés.
- ◆ Un écrit pour les augmentations et les promotions .

AUGMENTATION SALARIALE...  
...LA CFDT VEUT DES NÉGOCIATIONS APPROPRIÉES !!! ⇒  
ON RECLAME UN STATUT POUR LES SALARIES ÉGALÉS  
...PAS UNE STATUTE!



## POSTES À POURVOIR

- ◆ 3 postes supplémentaires à venir dans les agences d'UNICC à Lognes et Saint Maurice, en lien avec le développement des fonds de commerce.
- ◆ Contrôle permanent: 1 ACP au sein de la région sous forme d'arbitrage avec un autre poste.

⇒ *La mobilité est le principal motif de Turn-over sur notre région.*

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Agences non climatisées, grâce aux élus CFDT, la direction suggère en cas de forte chaleur:

- ◆ La possibilité d'avoir de l'eau à la charge de la région IDF Est.

Vos managers et Responsable Support ont la main pour commander.

Selon la situation en local:

- ◆ une sortie anticipée peut-être envisagée pour tous les sites concernés.

## PREVISION 2023

- ◆ La région reste sur sa trajectoire baissière au niveau de l'effectif.
- ◆ L'équipe des conseillers renforts dimensionnée d'environ 64, pour renforcer les agences sur les postes de conseiller Proxi et CSC .
- ◆ Une équipe de renfort est prévue sur 2023 , dont 28 Chargés de Mission Régionale (CMR).

## TEMPS PARTIEL / TELETRAVAIL

C'est le temps de travail réel qui s'applique dans le calcul du nombre de jours de TT possible. Peu importe si c'est en sortie anticipée, en demi-journées ou en journée complète. Cela reste du temps partiel.

L'accord évolue, à lire [cliquez ici](#)

## NOUVEAUTÉ

Dès le mois d'octobre :

« *Les compagnons du quotidien* » arrivent, c'est un contrat d'intérim qui peut aller jusqu'à 20h pour les étudiants. Il s'agit d'un renfort pour les agences à fort flux (mardi et samedi uniquement).

Jasmina  
ZIVKOVIC

06 98 82 50 05

Nathalie  
BEFFA

06 64 01 96 87

Nadège  
HAMDI

07 64 26 23 07

Albert  
EHOULET

Fatima  
KHALDI

Isabelle  
PAITEL

Junaid  
YAQUB

Mailya  
LOMBA

Najib  
SBAI



Marc  
Chambon  
07 61 23 08 76



Khizlen  
ELOUADI



Harouna  
Keita  
07 63 09 33 92



Nathalie  
DELABRE



Philippe  
FERRE



Olga  
MAYELE



Serge  
EYALA



Florentina  
RAOUL

## TEMPS À LA CARTE

### Qu'est-ce que le temps à la carte ?

Le temps à la carte est une formule proposée à tous les collaborateurs, permettant de bénéficier en plus des congés légaux rémunérés de congés supplémentaires financés par une retenue mensuelle sur salaire.

### Conditions

Je suis collaborateur ayant 1 an d'ancienneté et n'ayant pas une activité réduite à plus de 50%

Je peux bénéficier d'un achat de temps à la carte en fonction de mon temps de présence.

⇒ Et pour cela, je prends l'engagement de n'avoir aucune activité rémunérée autre que celle exercée dans le groupe BNP Paribas.

## ENFANT MALADE

Cette autorisation d'absence n'annule pas une période de congés déjà posée.

	Nombre d'enfants de moins de 15 ans		
	1 enfant	2 enfants	≥ 3 enfants
Nombre de jours par <u>année glissante</u>	6 jours	9 jours	12 jours

Si mon conjoint travaille également chez BNP Paribas SA, le nombre de jours ne peut être cumulé par les deux salariés.

### Comment m'inscrire à Mon Compte Personnel de Formation ?



vous devez vous connecter sur le site :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>

Cliquer sur le bouton en haut à droite « se connecter » puis « créer un compte » et suivre les instructions.

Après avoir validé les conditions générales d'utilisations (CGU), vous recevrez un courriel vous confirmant l'activation de votre compte.

Ou vous pouvez aussi utiliser l'application mobile : « **Mon compte formation** »

**BON  
À SAVOIR**

### COMMISSION DE RECOURS :

- Vous n'avez pas été promu ou augmenté depuis un certain nombre d'année ?
- Vous avez jusqu'au **30 juin 2023** pour constituer votre dossier

Toutes les infos [c'est ici](#)

